

Extrait du registre
des délibérations du conseil municipal
Séance du 16 Décembre 2010
Délibération n°108/2010

Date de la convocation

Date d'affichage

Nombres de membre

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Réf : 108/2010

A l'unanimité

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Maire soussigné, certifie que le compte-rendu des délibérations de la séance du conseil en date du 16/12/2010 a été affiché aux emplacements habituels le 21/12/2010 conformément aux dispositions de la loi du 22/07/1982 et que la présente délibération adressée à Madame le Sous-Préfet à Rambouillet, est rendue exécutoire.

L'an 2010 et le 16 Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de POUPART Guy, Maire

Présents : M. POUPART Guy, Maire, Mmes : DARCQ Patricia, DI MAGGIO Evelyne, FAUQUEREAU Nadine, FORAT Mireille, GUILLAUME Marie-José, JAUJAY Valérie, SCHMITT Marie-Cécile, SUREAU Laurence, THIÉBAULT Valérie, MM : DOUET Sébastien, PONCHANT Michel, ROBERT Jean-Pierre, ROUHAUD Joël, THEBAULT Jean-Jacques, VERLINDE Didier, VERRIER Alain

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : CUYER Jean-Pierre, à M. ROUHAUD Joël, NIEDERST Luc à M. POUPART Guy,

Secrétaire de séance : Monsieur THÉBAULT

**MOTION CONCERNANT LE DEBAT PUBLIC SUR LE RESEAU DE
TRANSPORT DU GRAND PARIS**

Le Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n° 2010 – 597 du 3 juin 2010 portant débat public sur le réseau de transport public du Grand Paris

Monsieur le Maire rappelle que le débat public concerne, en même temps deux projets :

- la « **Double boucle du Grand Paris** » proposée par le Gouvernement.
Création d'un nouveau réseau de transport public de 130 km autour de la capitale. Celui-ci étroitement interconnecté avec le réseau francilien existant, au moyen d'un métro automatisé de grande capacité qui reliera « le centre de l'agglomération parisienne, les principaux pôles urbains, scientifiques, technologiques, économiques, sportifs et culturels de la Région Ile de France, le réseau ferroviaire à grande vitesse et les aéroports internationaux ».

Ce réseau comporte 3 lignes :

- d'Orly à Roissy, via Saint Denis et Paris (ligne 14 prolongée)
- d'Orly à Roissy, via La Défense
- de La Défense au Bourget, via l'est et le sud de l'agglomération parisienne et une quarantaine de gares.

Les tronçons seraient mis en service entre 2018 et 2023.

- « **L'Arc Express** » proposé par la Région Ile de France.

Création d'un métro automatique en rocade de 60 km, situé à proximité de Paris. Il sera connecté aux transports existants.

L' « Arc sud » part du département des Hauts de Seine : Meudon/Issy les Moulineaux et va jusqu'aux limites de la Seine Saint Denis : Val de Fontenay et Noisy le Grand, en traversant le Val de Marne.

L' « Arc nord » traverse les Hauts de Seine et la Seine Saint Denis, de La Défense/Nanterre à l'ouest jusqu'à Bobigny/Pantin à l'est.

Il est prévu une cinquantaine de stations.

La mise en service est prévue à partir de 2017.

A proximité de notre commune, le projet de la « Double boucle » prévoit deux gares :

sur le plateau de Saclay et à la gare TGV de Massy-Palaiseau

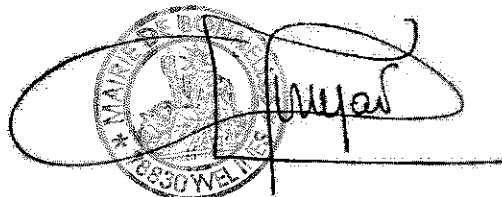
Motion de la commune de BONNELLES, Yvelines :

Le Conseil municipal de Bonnelles, émet un avis favorable au projet de transport public du « Grand Paris ».

Cependant, il souhaite ardemment que l'accent soit mis sur le fait qu'il est indispensable de prendre en considération les habitants de la Grande Couronne :

- par l'amélioration de l'offre de service des lignes RER B et C, et la remise à niveau des infrastructures de celles-ci ; que le « Plan de mobilisation pour les transports » soit complété sans délai par un « Plan de rattrapage et de modernisation » de ces lignes B et C,
- par la création de lignes de bus reliant Bonnelles aux pôles routiers :
 - Bonnelles > Longvilliers (Gare autoroutière sur ligne Dourdan – Massy)
 - Bonnelles > Limours (Accès au RER B - St Rémy lès Chevreuse)
- par le maintien et l'amélioration des réseaux de Bus reliant Bonnelles aux réseaux ferrés existants et futurs :
 - Limours > Saint Rémy lès Chevreuses (RER B)
 - Longvilliers > Massy (gare RER / TGV)
 - et la création Longvilliers > Saclay (gare du « Grand Paris »)
- par la désignation, en urgence, d'un interlocuteur privilégié auprès du STIF pour la commune.

Pour extrait conforme
Fait à Bonnelles le 22 décembre 2010



Le Maire
M. Guy POUPART